



# BULLETIN DE LIAISON

## DE L'ISR.

### N° 48



#### Sommaire :

Page 1 : Vœux - Editorial

Page 2 : Editorial suite - FEPS : Congrès - Titre de sophrologue reconnu par l'Etat

Page 3 : La Certification professionnelle

Page 4 : Carnet rose - Formation Guadeloupe - Diplôme en Sophrologie Approfondie - Accompagnement professionnel

Page 5 : Formation en Relaxation Non Verbale- Enseignements dirigés - Changement date

Page 6 : Calendrier UV - Diplômés 2013

***Toute l'équipe de l'ISR vous souhaite  
une très belle et heureuse année 2014 !***



#### **Editorial :**

Bonjour à toutes et à tous !

Janvier 2014 rime, pour Dominique AUBERT et moi, avec l'anniversaire d'un tournant dans notre vie, en tout cas dans la mienne. Cela fait en effet dix ans que nous avons tous les deux repris officiellement la direction de l'ISR, à la demande de Bernard SANTERRE.\* Cela correspondait juste au moment où je bouclais ma formation post-universitaire (en T.C.C. - thérapies comportementales et cognitives) avec un autre projet...

Un choix détermine, par définition, l'abandon d'une ou plusieurs autres options. Les choix que nous faisons sont « toujours les bons » au moment où nous les prenons, en fonction de qui nous sommes à ce moment là et dans le contexte qui est alors le nôtre.

En réalité, nous sommes plusieurs fois par jour confrontés à faire des choix. Le célèbre neurologue Antonio DAMASIO nous montre, dans *L'erreur de Descartes*, que les choix rationnels n'existent pas : nos émotions, notre cœur, sont déterminants dans nos décisions, du simple choix vestimentaire à LA décision existentielle.

Certains choix « s'imposent » comme autant d'évidences ou encore par des alternatives qui semblent ne pas nous appartenir (externaliser sur l'autre, ou les autres, nos comportements et orientations, est un biais fréquent pour tenter de protéger l'estime de nous-mêmes). D'autres décisions peuvent être source d'anxiété, qui peut-être nous renvoie à une peur profonde, primaire. Entendre cette peur, l'exprimer (des lieux ou interlocuteurs y sont propices), l'observer en nous inspirant de la démarche phénoménologique, l'appivoiser, l'accepter progressivement pour l'utiliser comme un indicateur fondamental, finalement l'aimer en comprenant qu'elle nous permet de nous libérer d'une part de notre passé pour devenir vraiment qui nous sommes, sont des possibles que je découvre encore en avançant sur mon chemin...

Le principe d'action positive de la sophrologie peut ainsi être revisité : le positif n'est pas toujours agréable (dans le court terme) mais il est structurant (dans le long terme) pour notre conscience, notre être profond. Comme le souligne

mon ami et collègue Norbert CASSINI (École Française de Sophrologie de Montpellier), la sophrologie nous permet aussi de changer « notre relation aux émotions désagréables ». C'est aussi en filigrane la proposition actuelle – ou 3ème vague - des TCC avec notamment les thérapies de l'acceptation (ACT) et le développement de la pleine conscience (MBCT) : les travaux scientifiques valident des approches cousines de notre art.

Pour faire lien avec l'étude scientifique de la sophrologie, soulignons l'engagement et le superbe travail de Richard ESPOSITO et son équipe avec le Groupe Epistémologique de la Sophrologie et la revue de notre profession. Ainsi, le deuxième numéro du magazine *Sophrologie, pratiques et perspectives* - [www.sophrologie-pratiques.fr](http://www.sophrologie-pratiques.fr) - sort ce 21 janvier dans les kiosques. Il proposera notamment de « revisiter la sexualité » au regard des apports de notre méthode.

Que 2014 soit pour vous et vos proches source de rires, de joie pour toujours plus de bonheur avec une excellente santé !

Pascal GAUTIER, 17 janvier 2014

\* je précise les noms de famille, pour les quelques lecteurs plus récents ou distants de l'histoire de notre institut

## **FEDERATION DES ECOLES PROFESSIONNELLES EN SOPHROLOGIE**

### **LE CONGRES**



Un véritable succès pour le congrès de la FEPS organisé par l'École Française de Sophrologie de Montpellier qui s'est tenu les 16 et 17 novembre 2013 sur le thème

« le sophrologue de demain ».

Vous trouverez sur la chaîne vidéo de l'EFS la conférence animée par Norbert CASSINI sur la sophrologie et le métier de sophrologue ainsi que la plupart des interventions données lors du congrès de la FEPS.

Voici le lien pour accéder au menu des vidéos en ligne :

<http://www.youtube.com/channel/UCPFqjkCSb0zY2pAsLbDhBhA>



### **RNCP**

#### ***Votre titre de sophrologue est désormais officiel.***

La FEPS est heureuse de vous annoncer la reconnaissance par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle de son titre de sophrologue.

Dorénavant inscrit au répertoire National de la Certification Professionnelle par arrêté ministériel du 12 Août 2013 et publié au JO du 27 Août 2013, le « Certificat de sophrologue » délivré par la Fédération des Ecoles Professionnelles en Sophrologie est officiellement reconnue par l'état au niveau III.

Œuvrant depuis sa fondation pour la définition, la défense et la reconnaissance du métier de sophrologue, la FEPS voit aujourd'hui ses valeurs récompensées :

- Son professionnalisme, traduit par la qualité et le sérieux des formations qu'elle dispense.
- Son dynamisme qui a mené à la création du Syndicat des Sophrologues Professionnels, la tenue régulière d'Etats Généraux de la Formation en Sophrologie, d'Universités d'été et de Congrès.
- Son humanisme, mis au service de ses collaborateurs mais aussi de ses élèves qu'elle accompagne pour leur installation et à qui elle assure un suivi rigoureux.

La FEPS se félicite de cette avancée pour l'ensemble de la profession et des perspectives qu'elle annonce. Elle se réjouit d'écrire cette nouvelle page de l'histoire de la Sophrologie.

Alain ZUILI, Président FEPS





## **LA RECONNAISSANCE AU REPERTOIRE NATIONAL DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE**

### **Les bénéfices de la reconnaissance RNCP**

- Obtenir un certificat reconnu niveau III par l'état
- Adapter l'organisation aux enjeux de votre structure ;
- Valoriser l'image de professionnalisme de votre structure ;
- Pérenniser vos savoir-faire ;
- Améliorer votre compétitivité ;
- Maîtrise du poste et gain de confiance ;
- Possibilités d'évolution accrues.



### **CERTIFICATION POUR LES STAGIAIRES OU DIPLOMES DE L'ISR DEPUIS JANVIER 2009 (A PARTIR DE LA PROMOTION 48)**

Les stagiaires et diplômés n'auront pas la certification de manière « automatique ».

Ils doivent prouver l'acquisition des 4 domaines de compétences (au regard du référentiel métier) devant un jury spécifique (jury composé en plus du président de la FEPS, d'un commanditaire hospitalier, d'un commanditaire dans le domaine de l'entreprise, d'un sophrologue professionnel non membre de l'équipe pédagogique).

Le jury de certification se réunira 3 fois par an, il ne verra pas les candidats mais étudiera le dossier en fonction des éléments de preuve fournis par le candidat lui-même ainsi que son école.

### **CERTIFICATION PAR LA V.A.E (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE) POUR LES SOPHROLOGUES DIPLOMES AVANT 2009 (P1 A 47)**

Initié par l'envoi d'un CV (avec notamment le cursus de formation et les expériences en sophrologie) et d'une lettre de motivation, le parcours de validation se déroule en trois étapes :

#### **1 - Recevabilité**

Le certificateur va vérifier que le candidat VAE correspond bien aux critères formels d'une VAE avec notamment une expérience d'au moins **trois ans en tant que sophrologue** salarié, non salarié et/ou bénévole et/ou volontaire, 700 h de conduite de séances. Précisons que les cursus de formation (en tant que stagiaire) - s'ils peuvent être appréciés - ne sont pas considérés comme des expériences professionnelles. Cette étape est gratuite.

#### **2 - Description de l'expérience**

Le candidat informé de sa recevabilité va pouvoir constituer un dossier décrivant en détail son expérience. Un accompagnement est conseillé pour cette démarche. Cet accompagnement, qui relève de la formation professionnelle continue, est finançable. L'Institut de Sophrologie de Rennes proposera à partir de 2014 un "kit" d'accompagnement (avec étude du dossier, entretien individuel, etc.) pour cette étape.

#### **3 - Validation**

Un jury, mis en place par la F.E.P.S., étudie le dossier de l'étape précédente et éventuellement rencontre le candidat (entretien, jeux de rôle, etc.) afin d'évaluer ses compétences au regard du référentiel métier. Le jury prononce ensuite une validation totale ou partielle. Cette étape est payante.

Le jury composé en plus du président de la FEPS, d'un commanditaire hospitalier, d'un commanditaire dans le domaine de l'entreprise, d'un sophrologue professionnel non membre de l'équipe pédagogique.

Le jury de certification se réunira 3 fois par an.

***Des informations plus complètes seront données ultérieurement sur le dossier à fournir, les dates, le coût, les domaines de compétences, le « kit accompagnement », etc.***



## CARNET ROSE

Ewen le 29 septembre 2013 – Virginie DOUSSET (P54-12Ms)  
Pauline, le 30 septembre 2013 – Clémence ALLIOU (P52-11A)

*Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !*



## FORMATION EN GUADELOUPE

Formation en sophrologie animée par Pascal GAUTIER et Enora DENIS auprès d'encadrant du V.S.C. (Vélo Club Sportif) de Guadeloupe du 2 au 7 décembre 2013



## DIPLOME EN SOPHROLOGIE APPROFONDIE (DSA : RDC5 à 12)

**Inscriptions avant le 11 mars 2014** - Animateur : Pascal GAUTIER



Formation réservée aux diplômés de l'I.S.R. et de la FEPS en activité (siret) et d'un niveau Bac. Inscriptions sur dossier.  
Ces troisième et quatrième cycles font suite à la formation de base (cycles fondamental et d'approfondissement).



La formation se déroule de manière discontinue sur deux ans en quatre séminaires. Elle sera complétée par deux Unités de Valeurs réalisées après 2003 dans l'une ou l'autre des écoles de la F.E.P.S

session 1 : du jeudi 10 au dimanche 13 avril **2014**,  
session 2 : du vendredi 22 au dimanche 24 août **2014**

session 3 : du vendredi 20 au dimanche 22 mars **2015**  
session 4 : du vendredi 21 au dimanche 23 août **2015**

lien vers la documentation complète : <http://supports.sophrologie-formations.com/bulletin/bulletin48.pdf>

## PROCHAIN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

à l'I.S.R. avec Enora DENIS les samedis 15 mars et 14 juin 2014, de 9h à 12h30

Public : sophrologues diplômés en activité (4 pers. min. – 10 maxi)

Coût : 65 € - Validation de l'Inscription à réception des 15 € d'acompte (à l'ordre d'E. DENIS, 56 av. Edouard Herriot, 56000 Vannes). Inscriptions directement près d'Enora à [ed.sophro@gmail.com](mailto:ed.sophro@gmail.com) ou par courrier postal



**FORMATION EN RELAXATION NON VERBALE à l'ISR., ouverte à tous**

Niveau I : permet de découvrir la méthode au travers d'un protocole très accessible. Certifiant, ce 1<sup>er</sup> niveau offre la possibilité de pratiquer rapidement dans le cadre professionnel, une séance de qualité de 30 mn.

Niveau II : s'adresse aux personnes ayant validé le Niveau I et souhaitant apprendre le protocole complet et intégrer plus

profondément l'esprit de la méthode. *Le délai entre le Niveau I et II ne doit pas excéder 2 ans.*

**Niveau I : 5, 6, 7 septembre Niveau II A : 14, 15, 16 novembre - Niveau II B : 5, 6, 7 décembre 2014**

Contact : Jean-Marie ROQUET  
06.68.13.33.57 - [formation.rnv@gmail.com](mailto:formation.rnv@gmail.com) -  
[www.relaxation-non-verbale.com](http://www.relaxation-non-verbale.com)

**ENSEIGNEMENTS DIRIGES INTENSIFS à l'ISR. (réservés aux stagiaires en cours de formation)**

vendredi 17, samedi 18 janvier	12 h	mercredi 11 juin	06 h
mardi 11 mars	08 h	mardi 8 juillet	08 h
vendredi 11, samedi 12 avril	12 h	Mercredi 10 septembre	06 h
mardi 13 mai	08 h	Vendredi 10, samedi 11 octobre	12 h
		mercredi 12 novembre	06 h



Nombre min. de participants : 4 - **Horaires** : 9h30 - 12h30 / 14h - 17h, soit 6 heures pour la journée complète il est possible de n'assister qu'à la matinée ; 9h - 12h30 / 14h - 18h30, soit 8 heures pour la journée.

**Inscriptions et facturation** : Prise en charge personnelle : Josiane BEILLOT, 02 99 44 86 34 - 06 76 05 00 58 - [beillotjosiane@orange.fr](mailto:beillotjosiane@orange.fr) - **Prise en charge professionnelle** : secrétariat ISR

**Coût** : P48 à 53 11 €/h – P54 et suivantes : 11,50 €/h

**Lieu** : ISR Messac

**CHANGEMENT DE DATE**

« SOPHROLOGIE ENFANCE ET ADOLESCENCE » prévu du 16 au 18 janvier, ce stage est reporté du **jeudi 3 au samedi 5 juillet 2014**

« SOPHROLOGIE DOULEUR ET CANCER » prévu du 10 au 12 octobre 2014 est reporté **du vendredi 20 au dimanche 22 février 2015**

« HISTOIRE DE LA SOPHROLOGIE EN PRATIQUES » prévu du 20 au 22 juin 2014 est reporté du **vendredi 23 au dimanche 25 septembre 2016**

« SOPHROLOGIE PEDAGOGIE OBSTETRICALE » prévu du 9 au 11 mai 2014 est reporté du **vendredi 8 au dimanche 10 mai 2015**

« SOPHROLOGIE SPORT ET PERFORMANCE » prévu du 9 au 11 mai 2014 est reporté du **vendredi 8 au dimanche 10 mai 2015**

« SOPHROLOGIE ET MONDE DU TRAVAIL » prévu du 24 au 26 septembre 2014 est annulé (prochaines dates en janvier **2015**)



**CALENDRIER Unité de Valeur (stage deuxième année)**

INTITULE	DATES 2014	DATES 2015
<b>SOPHROLOGIE ET EMOTION</b>	24, 25, 26 avril	17, 18, 19 septembre (à confirmer)
<b>SOPHROLOGIE et STRESS</b>	7, 8, 9 février	4, 5, 6 septembre
<b>L'HISTOIRE DE LA SOPHROLOGIE EN PRATIQUES</b>	19, 20, 21 juin	23, 24, 25 septembre 2016
<b>SOPHROLOGIE ... DU TRAVAIL</b>	29, 30, 31 janvier	28, 29, 30 janvier
<b>SOPHRO SPORTS ET PERF</b>	9, 10, 11 mai	8, 9, 10 mai
<b>SOPHRO PEDAGO APP...</b>	19, 20, 21 février	12, 13, 14 mars
<b>SOPHROLOGIE LUDIQUE ®</b>	23, 24, 25 mai complet 27, 28, 29 mai	19, 20, 21 mai (à confirmer)
<b>SOPHRO GESTION DU SOMMEIL</b>	11, 12, 13 septembre	4, 5, 6 juin
<b>SOPHROLOGIE NATURE ET SANTE</b>	20, 21, 22 mars	2, 3, 4 juillet (à confirmer)
<b>SOPHRO PEDAGO OBSTETRICALE</b>	9, 10, 11 mai	8, 9, 10 mai
<b>SOPHROLOGIE DOULEUR ET CANCER</b>	<del>10, 11, 12 octobre date annulée</del>	20, 21, 22 février 2015
<b>SOPHROLOGIE ET SEXOLOGIE</b>	5, 6, 7 décembre	9, 10, 11 décembre 2016
<b>SOPHROLOGIE ENFANCE ET ADOLESCENCE</b>	3, 4, 5 juillet	11, 12, 13 décembre 2015 (à confirmer)



En raison de l'éloignement des dates ce calendrier est susceptible de légères modifications

**DIPLOMES 2013**

*Félicitations à nos nouveaux diplômés et longue route professionnelle !*

AUDOUARD-FEIGNA Catherine	COLLIN Michel	KOELH Agnès	PORTAL Corinne
BARBEDETTE Claudie	COTTIN Laurent	LALLART Karine	RENAIS Héléne
BARBUT Isabelle	CRAMPON Géraldine	LARZABAL Isabelle	RICHARD Peggy
BEAUFRETON Marie-Andrée	CUENOT Michel	LE BARS Béatrice	ROBERT Jean-Louis
BELLENGER Héléna	CUENOT Pascale	LE LOUEDEC Christine	ROCHER Pascale
BELOUIN Nadine	DENES COZ Catherine	LEMAUVIEL Annie	RONDEL YVELIN Géraldine
BENEZETH Annie	DEROUARD Isabelle	LEO Karen	SIVY Marielle
BERNARD Catherine	DESILLE-LEPELLETIER Marie-Andrée	LERAY Carmen	SURRAULT Sylvie
BERREZ Sandrine	DESMONS Céline	LEROUX Muriel	TALEC Rozenn
BERTIN Virginie	DEVIE Karine	LETOURNIANT Régis	TERHONDAT Corinne
BONNEL Marine	DIEUMEGARD Maryline	LOUAIL Sylvie	TRESSEL Sylvie
BREARD Jocelyne	DOUWES Laëtitia	LUNEAU Isabelle	UNGER Karine
BRELET Pascale	DREANO Marie	MARTINIER Dominique	VENDRELY Sandy
BRICOUT Eugenia	DUCLOS Magalie	MERCIER Clarisse	ZIDOUR-LE GROS Véronique
BRUERE Ghislaine	GERARD Bénédicte	MONCEAUX Virginie	
CABIOCH Patricia	GIERCZYNSKI Karen	MORICE Emmanuelle	
CELLIER Nathalie	GUILLOUX Fabrice	NORMAND Yolande	
CHAUBET Daniel	HENAFF Elise	OGER Laurence	
CLEMENT Romuald	HERBRETEAU Catherine	PARRINGTON Aurélia	
COGUENANFF Sylvie	JET Céline	PLASSAIS Florence	



**Le bulletin a été édité par la SARL Institut de Sophrologie de Rennes - 25 LA MIGORAIS - 35480 MESSAC**

Secrétariat : Karine BOULAY, 02 99 34 21 21 (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 à 12h30 et de 14 à environ 16h)

**courriel : [isr@sophrologie-formations.com](mailto:isr@sophrologie-formations.com) - site : [www.sophrologie-formations.com](http://www.sophrologie-formations.com)**